



Direction de l'Information
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa Canada

Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 51

20 décembre 1972

PRÉVISIONS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA

Le Conseil économique du Canada vient de publier sa plus récente analyse des tendances prévues de l'économie canadienne. Le Conseil prévoit une forte croissance d'ici 1980 et s'est dit d'avis que dans les conditions actuelles, les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux devraient maintenir ou même réduire les taux actuels d'imposition, tout en disposant des recettes accrues pour financer les programmes existants et même en introduire de nouveaux.

Le Conseil, dans son neuvième Exposé annuel, esquisse les possibilités suivantes tenues pour les hypothèses les plus plausibles au cours de la période 1970-1980: forte croissance dans les autres grands

pays industriels, maintien des taux actuels d'imposition et léger ralentissement de l'accroissement démographique.

D'un niveau de 84.5 milliards de dollars en 1970, le volume de la production globale au Canada augmenterait à un taux annuel moyen de 5.6 p. cent et, compte tenu des augmentations de prix s'établissant en moyenne à un peu moins de 3 p. cent par année, le produit national brut s'élèverait à près de 190 milliards de dollars en 1980.

Même si l'effectif de la main-d'oeuvre continuera à s'accroître rapidement – d'environ 2.8 p. cent par année de 1970 à 1980 comparativement à 2.9 p. cent de 1960 à 1970 –, la croissance économique se traduira par une augmentation encore plus rapide des emplois, de sorte que le chômage pourrait fléchir à environ 4 p. cent vers la fin de la décennie.

L'accroissement de l'emploi, associé à une légère augmentation de la productivité, produirait une hausse plus rapide du revenu disponible réel, c'est-à-dire le salaire net corrigé pour éliminer les effets de l'inflation. Le revenu par habitant augmenterait au cours des années 70 à un taux annuel moyen de 4.1 p. cent, comparativement à 3.5 p. cent pendant les années 60. Les dépenses à la consommation passeraient de \$1,800 par habitant en 1970 à plus de \$2,600 en 1980, abstraction faite des hausses de prix.

Les éléments nécessaires à une forte croissance des recettes publiques seraient alors réunis. En raison de la progressivité de l'impôt sur le revenu – les revenus accrus étant assujettis à des échelles d'imposition plus élevées – les recettes fiscales provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers grimperaient de 11.5 milliards de dollars en 1970 à près de 31 milliards en 1980, sans aucune modification des taux actuels d'imposition. En outre, de plus fortes dépenses de consommation, majorées par l'augmentation des prix, signifieraient que les taux actuels des impôts indirects – taxes de vente et

SOMMAIRE

Prévisions du Conseil économique du Canada	1
Rencontre ministérielle à Ottawa	2
Nouveau siège des Affaires extérieures	3
Les exportations d'octobre	3
Diminution des naissances	4
L'espérance de vie augmente rapidement	4
Note de l'éditeur	4
Le vent comme source d'énergie	5
L'histoire officielle du ministère du Travail	5
Les arts du spectacle au Canada	6
Les foires commerciales de 1973-1974	8
Visite de résistants français	8
Galerie de la renommée syndicale	9
Sauvetage d'un vieux vapeur	9
Hockey	10

d'accise, impôts fonciers et droits d'importation - feraient passer ces revenus de 12 milliards de dollars à près de 26 milliards au cours de la décennie. Quant à l'impôt sur le revenu des sociétés, il ferait plus que doubler, passant de 2.9 milliards en 1970 à 7.9 milliards en 1980.

En ajoutant les autres sources de recettes publiques, notamment les impôts retenus et le revenu de placement, les "rentées" totales des trois paliers de gouvernement, qui sont passées de 10.2 milliards de dollars en 1960 à 30.1 milliards en 1970, feraient plus que doubler encore pour atteindre près de 77 milliards en 1980. A ce niveau, les gouvernements au Canada absorberaient près de 40 p. cent du PNB, comparativement à 27 p. cent en 1960 et 36 p. cent environ à l'heure actuelle.

DANGER D'INFLATION

Entre autres choses, le Conseil souligne que cette situation pourrait se révéler inflationniste. Tout comme les travailleurs réclament des salaires plus élevés pour compenser les augmentations de prix, ils cherchent également à protéger leur salaire net des augmentations d'impôts et des déductions pour les régimes de pensions qui interviennent lorsque leur salaire brut ou "nominal" est augmenté. Dans la mesure où ils réussissent, le mécanisme est infléchi dans le sens inflationniste.

Par ailleurs, si les recettes provenant des taux actuels d'imposition ne servaient qu'à financer les programmes publics existants - dont les coûts devraient augmenter de façon considérable, puisque dans la seule catégorie des paiements de transfert, ils grimperont de 6.8 à 17.7 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie -, les gouvernements réaliseraient des excédents énormes. Ceux-ci, de dire le Conseil, se traduiraient par un lourd "freinage fiscal" qui saperait l'élan naturel de l'économie et produirait un taux de chômage de 6 p. cent au cours de la dernière moitié des années 70.

Afin de concilier ses propres projections économiques, le Conseil suppose donc l'élargissement des programmes publics existants et la création de nouvelles dépenses dans les domaines comme le bien-être social, la rénovation urbaine, l'amélioration de l'environnement, l'aménagement de nouveaux aéroports et d'installations hydro-électriques, et la mise en valeur des ressources dans le Nord. Malgré ces dépenses, les calculs ont encore montré un excédent de 1.5 milliard de dollars en 1980.

Dans ses projections originales, le Conseil a tenu compte de la "progressivité" du régime d'imposition en supposant qu'en 1980 le taux réel moyen de l'impôt sur le revenu s'établirait à 27 p. cent et que la proportion du revenu imposable s'élèverait à 75 p. cent. Dans la solution de taux d'imposition moins élevés, le taux réel d'imposition a été abaissé à 23.5 p. cent, soit à peu près au niveau actuel, et la proportion du revenu imposable à 65 p. cent, niveau légèrement inférieur à celui de 1970.

Il en est résulté une situation à peu près inchangée en ce qui concerne la production de l'économie, l'emploi, les prix, et la productivité. Cependant, les réductions d'impôt signifieraient évidemment que le revenu réel par habitant après impôt augmenterait plus rapidement, soit de 4.5 p. cent par année au lieu de 4.1 p. cent. D'autre part, la proportion du PNB absorbée par les gouvernements se maintiendrait au taux actuel de 36 p. cent au lieu de passer à 40 p. cent.

Pour ce qui est des recettes publiques, les réductions d'impôts "coûteraient" environ 4.5 milliards et les recettes totales s'établiraient à 69.7 milliards de dollars en 1980, au lieu de 74.2 milliards aux taux actuels d'imposition. Dans ce cas, l'impôt sur le revenu des particulier accuserait une baisse d'environ 5.5 milliards de dollars en 1980 par rapport à ce qu'il aurait été autrement, alors que l'impôt sur le revenu des sociétés et les taxes indirectes réunis augmenteraient d'environ 1 milliard.

Le Conseil a conclu en ces termes:

"Une position raisonnable consisterait, nous semble-t-il, à conserver, d'ici quelques années, les taux d'imposition directe et indirecte tels quels ou à les réduire.

"Comme la taxation est progressive, une telle approche ne condamnerait nullement l'État à renoncer à introduire ou à améliorer des programmes de dépenses.

"Du reste comme nous l'avons vu...une place relativement plus modeste de l'État n'est en rien incompatible avec des performances satisfaisantes en matière d'emploi et de croissance économique.

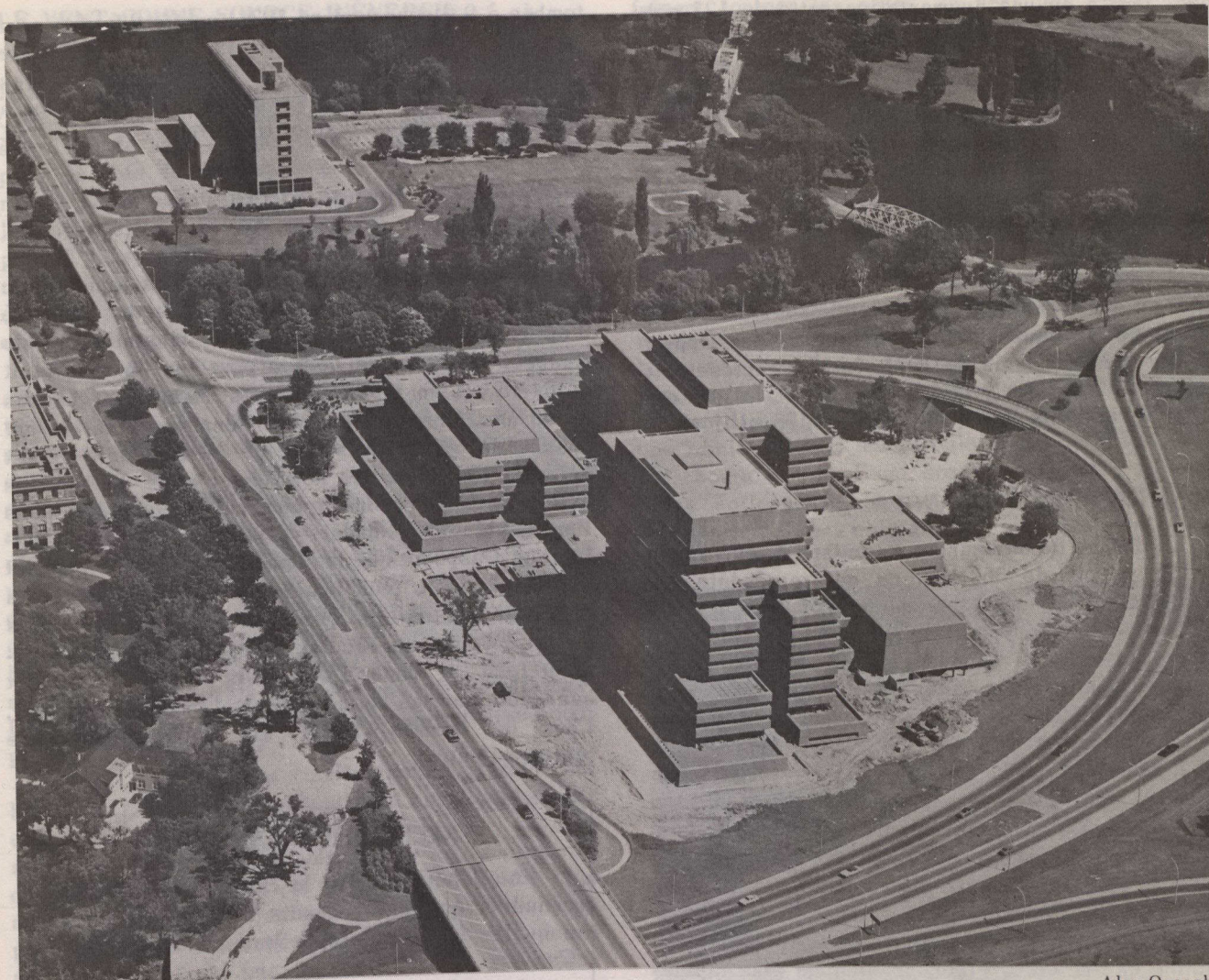
"L'État demeure évidemment libre dans ses choix. Notre tâche est d'en indiquer les conséquences dans la mesure où il nous est possible de les percevoir."

RENCONTRE MINISTÉRIELLE À OTTAWA

Le ministre des Finances, M. John N. Turner, a annoncé récemment qu'il a proposé la tenue d'une assemblée fédérale-provinciale des ministres des finances et trésoriers à Ottawa, les 18 et 19 janvier.

Les ministres y entreprendront leur revue annuelle de la situation économique, discuteront des situations financières respectives des gouvernements fédéral et provinciaux, et participeront à un échange d'opinions sur plusieurs programmes conjoints. Les participants profiteront aussi de l'occasion pour commenter le neuvième rapport annuel du Conseil économique du Canada.

En vue de préparer cette assemblée, M. Turner a demandé au comité permanent des sous-ministres des finances fédéral et provinciaux de se réunir à Ottawa, plus tôt en janvier, tant pour réviser l'ordre du jour de la conférence des ministres que pour compléter certains rapports économiques et financiers requis pour la rencontre ministérielle.



Alex Onoszko

NOUVEAU SIÈGE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Vue aérienne du nouveau siège du ministère des Affaires extérieures, nouvel ensemble d'immeubles dont la façade s'étend sur environ 900 pieds le long de la Promenade Sussex à Ottawa. Le Ministère y regroupera, dans l'année

qui vient, tout son personnel actuellement dispersé à travers la ville. Dans le coin supérieur gauche de la photo, on voit l'Hôtel de ville et au fond, la rivière Rideau.

LES EXPORTATIONS D'OCTOBRE

Les exportations désaisonnalisées d'octobre ont atteint le niveau sans précédent de 1,853 millions de dollars, soit 284 millions de plus qu'en septembre. Les expéditions vers les États-Unis et la Grande-Bretagne représentent 35 pour cent de l'augmentation et celles vers les autres pays, 65 pour cent, ou 184 millions de dollars.

Les données non désaisonnalisées des exportations pour octobre atteignaient 1,955 millions de dollars, soit quelque 27 pour cent, ou 418 millions de dollars de plus qu'en octobre 1971. Les exportations ont augmenté pour toutes les régions clientes, les États-Unis représentant plus de la moitié, soit 227 millions de dollars, de l'accroissement et les pays d'outre-mer, 191 millions de dollars.

Près de la moitié de l'accroissement du chiffre des exportations par rapport à octobre 1971 a été produit par un nombre relativement petit de marchandises: blé (50 millions de dollars), bois d'oeuvre (46 millions de dollars), produits de l'automobile (34 millions de dollars), minerai de nickel, de fer et de cuivre (41 millions de dollars), pâte et papier-journal (29 millions de dollars). Les livraisons de céréales à la République populaire de Chine et à l'URSS et ses pays satellites ont augmenté de près de 40 millions de dollars. Les exportations de métaux ont diminué.

De janvier à octobre, les exportations ont grimpé de presque 11 pour cent, soit 1,557 millions de dollars, les États-Unis représentant 92 pour cent, soit 1,434 millions de dollars, de cette augmentation. Pour ce qui est des exportations vers les autres

pays, il y a eu une augmentation nette de 123 millions de dollars; il y a eu augmentation des expéditions vers le Japon (103 millions de dollars), l'Amérique latine (48 millions de dollars) et les autres pays (116 millions de dollars); ces augmentations ont été contrebalancées en partie par les diminutions des exportations vers le Commonwealth et les pays jouissant du régime préférentiel (120 millions de dollars) et Communauté économique européenne (24 millions de dollars). Les augmentations cumulatives des exportations canadiennes de produits de l'automobile représentent 359 millions de dollars sur la hausse totale enregistrée par rapport aux dix premiers mois de 1971; le bois représentait quelque 245 millions, le pétrole brut et le gaz naturel, 222 millions et le papier-journal, 76 millions.

DIMINUTION DES NAISSANCES

Le nombre de naissances enregistrées au Canada en 1971 a été de 362,187, ce qui représente une diminution de 2.6 pour cent par rapport aux 371,988 naissances de l'année précédente. Ce chiffre donne un taux de 16.8 naissances enregistrées pour 1,000 habitants, contre 17.4 en 1970 et 17.6 en 1969.

Pour l'ensemble de 1971, il y a eu augmentation des naissances dans la région de l'Atlantique, diminution moyenne au Québec, en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan et régression importante en Alberta et en Colombie-Britannique. Par contre, dans la seconde moitié de 1971, surtout au quatrième trimestre, il a eu une baisse remarquable dans toutes les provinces.

Les taux de fécondité, basés sur la population féminine en âge de procréer ont diminué plus rapidement que les années passées. L'"indice synthétique de fécondité", nombre de naissances que 1,000 femmes de cette catégorie pourraient donner au cours de leur vie si les taux de fécondité demeuraient aux niveaux actuels, a diminué de 121 pour se situer à 2,190 en 1971, alors qu'en 1970 il avait diminué de 77 (2,311). Un indice synthétique de fécondité de 2,110 (seulement 80 de moins qu'en 1971) assurerait juste le maintien de la population à long terme, en supposant qu'il n'y ait ni migration ni variation des taux de mortalité.

L'accroissement naturel de la population (naissances moins décès) a été de 205,000 en 1971. Ce chiffre représente une augmentation de 9.5 pour 1,000 personnes, soit une diminution par rapport aux taux de 1970 (10.1) et de 1969 (10.3). Toutefois, la structure d'âge actuelle de la population canadienne est favorable à un taux d'accroissement naturel élevé; par conséquent, si les taux de fécondité et de mortalité demeuraient ultérieurement aux niveaux de 1971, le taux d'accroissement naturel se stabiliserait finalement à 1 pour 1,000, lorsque la future structure d'âge redeviendrait normale.

La proportion de naissances illégitimes est

tombée à 9.0 pour cent en 1971, contre 9.6 pour cent en 1970 et 9.2 pour cent en 1969. Tout comme le nombre total de naissances, le nombre de naissances illégitimes varie selon les régions et sa diminution a été plus évidente au dernier trimestre.

L'ESPÉRANCE DE VIE AUGMENTE RAPIDEMENT

L'espérance de vie s'accroît assez rapidement, mais la hausse est plus grande chez les femmes, d'après une analyse du Bureau de la statistique du Québec. L'espérance de vie pour les hommes était de 64.15 ans en 1950-52; elle est maintenant de près de 68 ans. Chez les femmes, l'espérance de vie est passée de 68.54 ans à plus de 74 ans. Mais l'écart entre la longévité des hommes et celle des femmes est légèrement moins grand au Québec que dans l'ensemble du Canada. C'est dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie que les hommes du Québec peuvent espérer vivre le plus longtemps. La longévité de la région de Montréal est celle qui se rapproche le plus de la moyenne québécoise. C'est au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans l'Outaouais et le Nord-Ouest québécois que les hommes vivent le moins longtemps. Chez les femmes, l'écart est moins grand d'une région à l'autre.

NOTE DE L'ÉDITEUR

Au début de 1973, le Bulletin hebdomadaire canadien qui paraît depuis 27 ans prendra une nouvelle forme et s'appellera désormais *Hebdo Canada*.

La présentation changera dès janvier mais la transformation ne sera complète que lorsque le Ministère aura emménagé dans les nouveaux locaux où nous pourrons disposer du matériel approprié: *Hebdo Canada* paraîtra alors sous forme de dépliant.

Tout comme le Bulletin, le nouvel hebdomadaire présentera des renseignements et des articles de fond sur les questions canadiennes; pas plus que son prédécesseur il ne cherchera à concurrencer les quotidiens.

Les articles pourront être reproduits sans autorisation, mais nous saurions gré à ceux qui les reproduiront de mentionner leur source. Si la provenance des photos n'est pas indiquée, on pourra obtenir ce renseignement en s'adressant à la Section des photographies, Direction de l'information, Ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

La version anglaise du Bulletin hebdomadaire canadien, *Canadian Weekly Bulletin*, deviendra, au début de 1973, *Canada Weekly*.

Nous invitons nos lecteurs à nous faire part de leurs commentaires.

LE VENT COMME SOURCE D'ÉNERGIE

Il y a quatre ans environ, MM. Raj Rangi et Peter South du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) ont commencé des recherches visant à utiliser le vent comme source d'énergie dans des pays en voie de développement. Grâce à leur expérience en aéronautique et à la possibilité d'utiliser les souffleries, ils ont pu mettre au point un dispositif sans rapport direct avec l'aviation mais permettant de se servir économiquement de l'énergie éolienne pour obtenir du travail sous forme mécanique ou électrique.

Le vent a toujours été une source d'énergie attrayante mais son exploitation n'a pas toujours été très rentable. De nombreuses tentatives visant à mettre au point des moulins à vent à axe horizontal ont échoué car les ingénieurs ont trouvé que le coût de construction était trop élevé pour être concurrentiel avec les autres sources d'énergie. Ce type d'éolienne n'est pas vraiment nouveau comme on le verra plus loin. Il consiste en un axe vertical portant deux ou trois pales métalliques de profil biconvexe; ce genre de rotor est monté sur des roulements à billes aux deux extrémités de l'axe. L'ensemble est maintenu en équilibre par des câbles métalliques. L'action du vent sur les pales peut être utilisée pour produire de l'électricité.

Dans les éoliennes traditionnelles le rotor est beaucoup plus complexe, beaucoup plus lourd et par conséquent de grande inertie surtout si l'on considère le mécanisme supplémentaire de la girouette qui est nécessaire pour que le rotor soit toujours face au vent. L'éolienne traditionnelle ne présente donc pas les mêmes avantages que cette éolienne à axe vertical et qui n'a pas besoin d'être orientée face au vent.

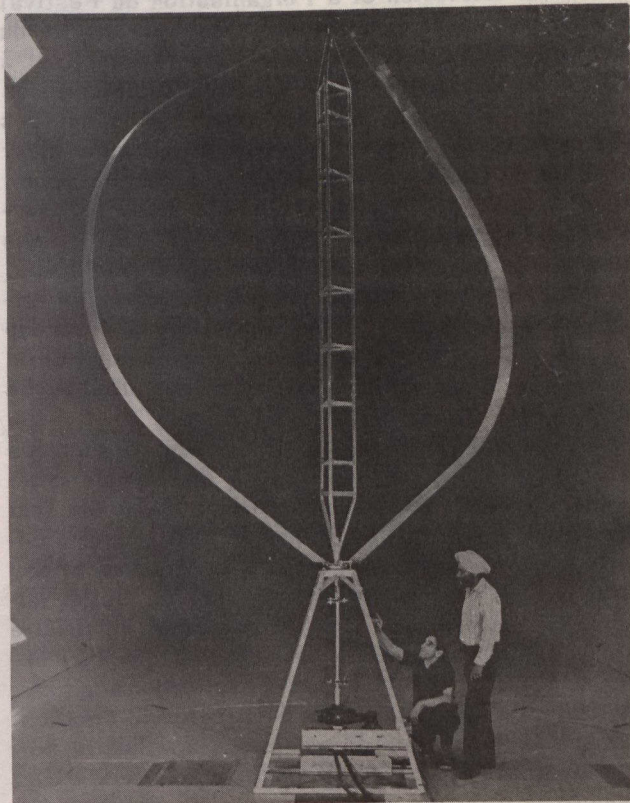
CLIENTS ÉVENTUELS

M. Rangi note: "Nous avions avant tout l'intention de mettre au point pour les pays en voie de développement une méthode peu coûteuse de production d'énergie pouvant être utilisée pour l'irrigation et la production d'électricité lorsque la Commission d'énergie du Nord canadien (CENC) du Ministère des affaires indiennes et du Nord, le Laboratoire régional de l'Atlantique du CNRC et le Conseil de recherches pour la défense (CRD) nous ont demandé des renseignements sur notre prototype. La CENC et le CRD semblent vouloir utiliser les éoliennes pour produire de l'électricité dans des stations isolées du Nord canadien. Les laboratoires du CNRC à Halifax doivent avoir une source d'énergie dans des endroits reculés afin de pomper et d'agiter l'eau nécessaire aux études sur la végétation marine.

Les études faites sur une éolienne de 15 pieds de diamètre dans la soufflerie de 30 pieds de l'Établissement aéronautique national sont très encourageantes car lorsque la vitesse du vent est de 22 pieds par seconde (15 miles à l'heure) la puissance obtenue est de 1.2 cheval-vapeur ou de 0.9 kw. En

faisant tourner les pales, le vent leur communique une vitesse périphérique très faible près du moyeu, mais qui est de plus en plus grande en allant vers l'extrémité de la pale où cette vitesse périphérique peut atteindre plusieurs fois la vitesse du vent. Dans le cas, par exemple, où notre rotor de 15 pieds de diamètre donne le rendement maximum, en tournant à 170 tours par minute dans un vent de 15 milles à l'heure, la vitesse périphérique en extrémité de pale est égale à 6 fois la vitesse du vent.

Cette éolienne a fait l'objet d'une demande de brevet à la Société canadienne des brevets et d'exploitation limitée, filiale du CNRC. Le bureau des brevets a trouvé que Georges Jean Darrieus, un inventeur français, avait fait breveter en 1931 en France et aux États-Unis une éolienne à axe vertical. Par une ironie du sort, les calculs et les expériences de MM. South et Rangi ont conduit à la mise au point d'une éolienne semblable. Les brevets français et américains pour l'éolienne de Darrieus sont maintenant périmés.



MM. Raj Rangi (debout) et Peter South examinent l'éolienne de 15 pieds, aux essais dans la soufflerie de 30 pieds du CNRC.

L'HISTOIRE OFFICIELLE DU MINISTÈRE DU TRAVAIL

M. Fraser Isbester, président du département du personnel et des relations industrielles à l'Université McMaster, Hamilton (Ontario), a été chargé d'écrire l'histoire officielle du ministère du Travail du Canada.

On prévoit que cet ouvrage, qui embrassera la période de 1900 à 1975, constituera une savante chronique sociale, économique et politique du rôle du gouvernement fédéral dans les relations industrielles au Canada.

Le professeur Isbester, qui est une des principales autorités dans le domaine des relations industrielles au Canada, est l'auteur d'un certain nombre d'articles, de rapports et de livres sur la question. Il s'absentera pendant un an de l'Université McMaster pour mener le projet à bonne fin.

LES ARTS DU SPECTACLE AU CANADA*

L'ÉVOLUTION RÉCENTE DES ARTS DU SPECTACLE

Le théâtre canadien des temps modernes a débuté quelques années avant la fondation du Conseil des Arts du Canada, alors que l'on assistait à l'avènement de la télévision et à l'organisation du Festival de Stratford, ainsi qu'à l'inauguration du Théâtre du Nouveau Monde et du Rideau Vert à Montréal, et à celle du *Crest Theatre* et de la troupe ambulante des *Canadian Players* à Toronto. C'est au début des années 50 qu'eut lieu la première tentative de créer un théâtre entièrement professionnel, où un acteur aurait la possibilité de gagner sa vie grâce à l'exercice de sa profession. La télévision mérite sans aucun doute une mention car elle avait, à ses débuts, l'avantage sur la radio de pouvoir procurer des emplois plus nombreux et mieux rémunérés à beaucoup de comédiens auxquels le caractère sporadique de la carrière théâtrale ne pouvait offrir des moyens de subsistance suffisants.

On se doit, en brossant un tableau complet des réalisations artistiques qui ont eu lieu depuis cette époque, de faire mention d'événements qui ont leur importance, tels que l'évolution du théâtre canadien-français, les progrès du Festival de Stratford et des autres grands festivals d'été, l'essor du Ballet national, la fondation de l'École nationale de théâtre et de l'École nationale de ballet, ainsi que l'avènement du théâtre "indépendant" d'expression anglaise. Il y a lieu de faire également mention de la création, à l'échelle nationale, d'organismes de théâtre professionnel, ainsi que de l'importance accordée aux productions et aux représentations dédiées aux jeunes, et de la recherche, par le Festival d'art dramatique, de nouvelles voies susceptibles de contribuer aux changements qui se produisent dans la situation actuelle.

REMONTEE DU THÉÂTRE AU CANADA FRANÇAIS

Depuis la Seconde Guerre mondiale, c'est dans le domaine du théâtre qu'ont été réalisés les progrès les plus manifestes et les plus intéressants de la vie culturelle du Canada français. Avant la Guerre, le Québec ne possédait aucune troupe d'acteurs professionnels, pas plus que de répertoire permettant de

donner des représentations de façon continue. En partant de presque rien, le mouvement s'est tellement amplifié que Montréal peut aujourd'hui s'enorgueillir à juste titre d'avoir plusieurs troupes de théâtre professionnelles capables de donner des saisons régulières. Montréal est devenu, après Paris et Bruxelles, le plus grand centre d'art dramatique d'expression française au monde et, après New York, la plus importante ville de théâtre en Amérique du Nord.

Cette renaissance débuta lors de la création, en 1938, de la troupe "Les Compagnons de Saint-Laurent" qui, pendant près de quinze ans, redonna une vie nouvelle au théâtre canadien-français. Un groupe rival, "L'Équipe", qui se composait de comédiens de la radio, se forma en 1944 et présenta, pendant cinq saisons consécutives, des pièces imprégnées d'un réalisme qui s'inspirait du théâtre américain. En 1948, plusieurs comédiens de "L'Équipe" formèrent un groupe qui allait par la suite être connu sous le nom de "Rideau Vert" et qui, jusqu'à aujourd'hui offre, à Montréal, un des répertoires théâtraux les plus diversifiés.

"Les Compagnons de Saint-Laurent" ont légué un important héritage culturel lors de la dissolution de leur troupe en 1952, car ce sont eux qui ont fait revivre le théâtre classique français, ont monté des pièces d'auteurs étrangers et ont ouvert la voie à l'accueil favorable de pièces modernes, voire même contemporaines. En 1951, deux anciens membres des Compagnons mirent sur pied une nouvelle compagnie théâtrale, le "Théâtre du Nouveau Monde." Bien accueillie par le public de Montréal, cette compagnie s'est acquis, depuis, une renommée vraiment internationale. Elle s'est surtout inspirée du théâtre français, mais elle a aussi présenté des productions remarquables, en français, d'auteurs étrangers. C'est en 1954 qu'elle présenta pour la première fois des oeuvres d'auteurs canadiens, qui eurent un grand succès.

Il était difficile, avant l'apparition du théâtre professionnel au Québec, de créer un mouvement littéraire distinct pouvant refléter les sentiments et les aspirations de la société canadienne-française. Or depuis que les troupes de comédiens professionnels se sont, à l'exception de quelques-unes, fait un devoir de présenter, au cours de chaque saison, au moins une pièce québécoise, le théâtre canadien-français s'est constitué un répertoire intéressant et varie. Les dramaturges québécois préférèrent écrire des pièces qui traitent de problèmes psychologiques et sociologiques, et leurs oeuvres, qui sont habituellement bien accueillies par le public de leur province, ont attiré ces dernières années le plus grand nombre de spectateurs.

Le théâtre d'expression anglaise au Québec fait pendant, sur le plan de la vitalité, au théâtre cana-

* Suite d'un article tiré de la *Lettre commerciale* de juillet-août 72, publiée par la Canadian Imperial Bank of Commerce.

dien-français et, à l'instar de ce dernier, son activité dans cette province se limite presque exclusivement à la ville de Montréal. Le répertoire de ce théâtre ouvre de nouveaux horizons sur le monde de la culture, affiche des idées hardies et dynamiques et joue un rôle important au sein de la collectivité anglophone de Montréal. Le *Centaur Theatre*, établi en 1969, constitue la principale troupe d'expression anglaise au Québec. Qualifié parfois de théâtre "bourgeois", cela ne l'empêche guère d'accepter les défis et d'exposer, devant les spectateurs, de nouvelles conceptions de l'ancien ou du moderne. Il encourage aussi les auteurs locaux et se fait fort de présenter des pièces inédites.

LE FESTIVAL DE STRATFORD

Le colosse du théâtre anglais au Canada est, sans conteste, le Festival de Stratford. Inauguré en 1953 dans le but de présenter des pièces de Shakespeare pendant l'été, ce Festival connut un succès immédiat et il constitue actuellement un des plus importants événements théâtraux au monde; quant à la troupe qui en fait partie, elle est considérée à juste titre comme l'une des meilleures en Amérique du Nord. L'avènement d'un théâtre sérieux, dont les représentations se donnent dans la douce atmosphère de détente de l'été, a apporté une dimension nouvelle à l'évolution culturelle au Canada. Situées sur les rives de l'Avon, les installations du Festival sont réellement impressionnantes et ne le cèdent en rien, à cet égard, aux manifestations artistiques qui s'y donnent. Ce Festival avait lieu, depuis son inauguration, dans la plus vaste tente qui ait jamais été dressée et où, à la place du traditionnel proscénium, était installée une scène en forme de "fer de lance", qui avançait au milieu des spectateurs. Cette tente fut, en 1957, remplacée par une salle de théâtre de caractère permanent, où le même genre de scène fut de nouveau aménagé.

Le Festival a prolongé ses saisons théâtrales et a évolué au point d'inscrire à son programme des pièces contemporaines ainsi que d'autres manifestations telles que des opéras, des concerts et des expositions d'objets d'art. Il a aussi aménagé un atelier d'opéra et de théâtre, où les comédiens peuvent acquérir des notions musicales et les chanteurs, s'initier à l'art dramatique. Parmi les autres festivals célèbres, on peut citer le Festival d'été de Charlottetown et le Festival Shaw à Niagara-on-the-Lake. Ce dernier, qui a été institué en 1964, a pour but de perpétuer les oeuvres de George Bernard Shaw; en outre, s'inspirant du Festival de Stratford, il a récemment ajouté à son programme les oeuvres d'autres auteurs, ainsi qu'un festival de musique.

ESSOR DU THÉÂTRE "INDÉPENDANT"

Tandis que les artistes canadiens-français s'efforcent, depuis un certain temps, de mettre en valeur une tradition artistique qui leur est propre, les artis-

tes canadiens-anglais ont continué d'emprunter les idées et les méthodes du théâtre anglais et américain. C'est pourquoi ces derniers, en particulier les dramaturges, n'ont pas encore mérité les faveurs du public et ne sont pas parvenus au niveau de perfection professionnelle que certains de leurs confrères ont atteint en exploitant d'autres formes littéraires. Cette situation tend maintenant à changer et l'on voit naître un peu partout, au Canada, des théâtres expérimentaux d'un genre nouveau qui se donnent toutes sortes de noms: théâtres communautaires, communes de théâtre, laboratoires expérimentaux, théâtres parallèles, théâtres révolutionnaires, débouchés pour dramaturges canadiens. De nouvelles pièces sont mises à l'affiche dans ses salles, qui constituent le plus important centre de formation pour metteurs en scène, comédiens et décorateurs novices dans le milieu.

Nous assistons depuis quelque temps à la renaissance de la culture amérindienne. La participation d'artistes indiens aux célébrations du Centenaire du Canada a marqué le point de départ du mouvement qui, aujourd'hui, fait progresser la cause des relations culturelles de ce peuple. Jamais auparavant l'avenir n'a été aussi prometteur pour l'encouragement et l'épanouissement des acteurs, chanteurs, musiciens, danseurs, metteurs en scène et dramaturges de notre population autochtone.

Depuis sa fondation en 1932, le Festival d'art dramatique du Canada entend aider le théâtre d'interprétation à se perpétuer dans le pays. Son successeur, Théâtre Canada, a adhéré à la philosophie initiale et s'est fixé des objectifs en fonction des besoins des années 70. Ce Festival exerçait, depuis près d'une quarantaine d'années, une influence stimulante et créatrice sur le théâtre au Canada. Les concours qui se faisaient à l'échelle nationale sous son patronage, ainsi que la création de troupes de théâtre et l'encouragement accordé aux dramaturges canadiens, ont grandement contribué à accroître la vitalité du théâtre au Canada.

Le Festival d'art dramatique du Canada, en présentant des manifestations artistiques un peu partout au pays, a tenu les engagements qu'il avait pris, en ajoutant "Canada" à son nom. Le fait que les oeuvres présentées durant ce Festival étaient interprétées par des artistes non professionnels ne revêt après tout qu'une faible importance lorsqu'on songe aux multiples débouchés qu'il a procurés à plusieurs générations de comédiens qui, pour subsister, devaient exercer un autre métier durant le jour.

Bien que le but principal et clairement défini du Festival était d'organiser un concours consistant dans la présentation de pièces en trois actes, sa contribution au théâtre canadien fut en réalité beaucoup plus importante. En effet, les épreuves préliminaires se tenaient dans treize régions différentes qui, de cette façon, servaient de norme géographique sur laquelle divers groupes théâtraux et autres organis-

mes se fondaient pour planifier leurs manifestations. A mesure que de nouveaux emplois se créaient au sein du théâtre professionnel, il se trouvait des "diplômés" du Festival d'art dramatique du Canada pour les remplir. Au cours des dernières années, d'autres organismes et media d'information ont commencé à former des artistes pour le théâtre professionnel. D'autre part, le Festival d'art dramatique a continué d'étendre le champ de ses activités en attaquant les divers problèmes qui assaillent le théâtre canadien, et ce, tout en poursuivant son principal objectif qui consiste à faciliter la participation à l'art théâtral au niveau non professionnel et à le faire apprécier à sa juste valeur.

LES FOIRES COMMERCIALES DE 1973-1974

Le Canada aura des étalages à 31 foires commerciales dans 11 pays en 1973 et 1974 dans le cadre de sa campagne d'expansion des exportations, a annoncé récemment le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le ministère parrainera nos étalages à toutes ces foires et on y trouvera des produits de quelque 300 sociétés canadiennes.

La liste des foires révèle qu'il y aura sept étalages de vêtements et de textiles, deux en Allemagne, trois en Angleterre et deux expositions exclusivement canadiennes de vêtements pour dames à New York.

Notre équipement électrique et électronique sera en vedette à la Foire des industries allemandes à Hanovre ainsi qu'au Salon de l'aéronautique de Paris (France). On fera voir nos produits de machinerie à l'exposition gazifière mondiale à Nice (France), ainsi qu'à l'Exposition de machinerie et d'équipement d'exploitation forestière à Atlanta (Georgie). Le Canada exposera de l'équipement spécialisé à l'exposition Hotelympia à Londres (Angleterre) et au Congrès de l'Association nationale des restaurateurs à Chicago.

Nous aurons des étalages à l'Exposition et au Congrès de construction industrialisée à Louisville (Kentucky), au Congrès des bijoutiers détaillants d'Amérique à New York, à une exposition d'instruments aratoires à Kansas City et à une Exposition internationale de machinerie, d'équipement et d'instruments pour l'industrie du bois de construction et de menuiserie à Moscou.

Le ministère projette également de participer au Marché de meubles de noyer à Hickory (Caroline du Nord), au Festival international du film à Cannes (France), au Salon international du disque et des éditeurs de musique également à Cannes (France) et à INBEX, à Louisville (Kentucky).

Divers produits seront exposés à la Foire commerciale internationale d'Alger, à la Foire commerciale internationale de Budapest, en Hongrie, à la Foire commerciale internationale d'Izmir, en Turquie, et à la Foire commerciale internationale de Tel-Aviv en Israël.

Le Canada aura un étalage à la 5e Conférence annuelle de technologie hauturière à Houston (Texas) et des embarcations de fabrication canadienne seront exposées au Salon américain de bateaux à voile à Annapolis (Maryland). L'industrie aérospatiale du Canada sera bien représentée au Salon de l'aéronautique de Paris (France) et le Salon international aérospatial du Japon, à Tokyo, mettra l'accent sur les capacités canadiennes de production du système ADAC (avions à décollage et atterrissage courts).

Des produits canadiens de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation feront partie de notre étalage à l'Exposition nationale des services alimentaires à Londres (Angleterre) et à l'exposition japonaise de promotion de la viande à Tokyo.

En plus de ces étalages parrainés par le ministère et auxquels les compagnies intéressées à s'implanter sur le marché d'exportation peuvent encore s'inscrire, le ministère a mis au point un programme d'aide aux sociétés désireuses d'être représentées à des foires commerciales auxquelles le ministère ne participe pas directement.

VISITE DE RÉSISTANTS FRANÇAIS

Des amitiés liées il y a plus d'un quart de siècle en Europe occupée furent renouées à Ottawa, à l'occasion de la récente visite des 52 survivants des principaux réseaux de renseignements et d'évasion français de la Seconde Guerre mondiale. Les visiteurs passèrent une journée dans la capitale en compagnie de leurs anciens camarades de la Section canadienne de la *Royal Air Force Escaping Society*. Après avoir déposé une couronne au monument national aux morts de la guerre, ils furent les hôtes à déjeuner de la Ville d'Ottawa. Ils furent aussi invités à un dîner offert par le gouvernement du Canada et présidé par M. Arthur Laing, alors ministre des Affaires des anciens combattants.

Depuis 1967, la Section canadienne de la *Royal Air Force Escaping Society* invite chaque année ses amis de temps de guerre à venir au Canada. Leurs invités spéciaux cette année étaient M. et Mme Pierre Ugeux. Mme Ugeux, travaillant sous le nom de code de "Michou", acquit une renommée internationale pour son travail dans le fameux réseau d'évasion belge "Comet". Elle reçut la *George Medal* pour l'héroïsme dont elle fit preuve en sauvant la vie de centaines d'aviateurs alliés.

Neuf autres réseaux d'évasion étaient représentés, mais la plupart des 52 visiteurs avaient travaillé dans le réseau Shelburne, qui opérait en Bretagne. Ce réseau d'évasion fut en réalité organisé par deux Canadiens, M. Lucien Dumais, de Montréal, et M. Ray Labrosse d'Ottawa. Les deux hommes sont membres honoraires de la Section canadienne de la Société et accompagnaient les visiteurs pendant leur séjour à Ottawa.

GALERIE DE LA RENOMMÉE SYNDICALE

Afin d'honorer dignement les contributions et les actes des chefs, adhérents et amis du mouvement syndical canadien, le Congrès du Travail du Canada vient de fonder une Galerie de la renommée syndicale.

Un vote par les 30 membres du conseil exécutif du CTC, première centrale syndicale du Canada, a décidé des deux premiers membres de la nouvelle Galerie de la renommée: il s'agit de MM. Claude Jodoin, ancien président du CTC, et Aaron R. Mosher, ancien président du Congrès canadien du travail et de la Fraternité canadienne des cheminots.

M. Jodoin prit sa retraite en mai 1967, par suite d'invalidité; il est hospitalisé à Ottawa depuis cette date. M. Mosher est mort en 1959; il était à ce moment président honoraire du CTC.

Le CTC nommera désormais deux lauréats par an et annoncera leurs noms aux alentours de la fête du Travail. Sera éligible tout citoyen canadien, retraité ou mort depuis cinq ans ou plus.

La Galerie de la renommée sera logée au nouveau siège social du CTC, à Ottawa, qui sera terminé début 1973.

En 1967, peu de temps avant sa maladie, M. Jodoin reçut un doctorat honorifique en droit de l'Université du Nouveau-Brunswick. La citation déclarait, entre autres:

"Depuis son enfance il rêvait de devenir chirurgien. Le krach de 1929 et la dépression qui s'ensuivit le forcèrent à échanger le scalpel pour le pic et la pelle...C'est dans les ateliers de Montréal qu'il a compris la nécessité d'une chirurgie d'ordre social, devant l'exploitation des coupeurs réduits à dormir sur leurs tables et des ouvriers qui devaient se mettre à deux pour gagner un salaire hebdomadaire de \$7.50. En 1937, il adhéra à la section locale 262 de l'Union

internationale du vêtement pour dames, organisa une grève triomphale et négocia le premier contrat du syndicat."

M. Mosher fut président fondateur de trois organismes syndicaux: la Fraternité canadienne des cheminots, le Congrès pan-canadien du travail et le Congrès canadien du travail, prédécesseur du CTC dont il était président honoraire.

Il était membre de l'Ordre de l'Empire britannique et détenait un doctorat honorifique en droit de l'Université Saint-François Xavier, à Antigonish (N.-É.)

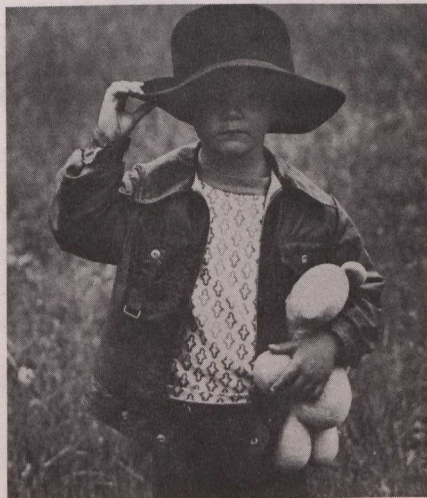
SAUVETAGE D'UN VIEUX VAPEUR

En accordant une subvention de \$7,000 pour mettre le S.S. *Segwun* en cale sèche avant le gel, le gouvernement de l'Ontario a ravivé les espoirs de la restauration de ce navire qui fut, à la fin du siècle dernier, le dernier vapeur à assurer le transport du courrier, des marchandises et des passagers dans la région des lacs Muskoka.

Construit en Écosse mais expédié par sections et monté sur place, le vieux S.S. *Segwun* est maintenant amarré au quai de Gravenhurst en Ontario, et sert, sous la direction d'un comité bénévole, de musée marin flottant.

La coque du *Segwun* est toutefois tellement abîmée en certains endroits que les rigueurs d'un autre hiver anéantiraient tout espoir de sauver le vieux navire, selon M. John Coulter, l'ingénieur naval qui préside le comité de restauration. L'objectif principal de la campagne, lancée en 1969 par un groupe d'admirateurs du *Segwun*, est de faire du navire une pièce de collection et de la conserver à flot, comme un témoin "vivant" de l'histoire du Canada.

JOYEUX
NOËL



BONNE
ANNÉE

LE HOCKEY AU 17 DÉCEMBRE

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

Résultats

16 décembre

- Montréal, 3; Los Angeles, 1.
- Detroit, 4; Toronto, 1.
- Minnesota, 5; NY Rangers, 1.
- Philadelphie, 2; NY Islanders, 1.
- Buffalo, 4; St. Louis, 3.
- Vancouver, 4; Californie, 3.
- Pittsburgh, 5; Atlanta, 3.

17 décembre

- Buffalo, 4; Toronto, 0.
- NY Rangers, 9; Pittsburgh, 1.
- Atlanta, 4; NY Islanders, 0.
- Boston, 5; Philadelphie, 3.
- Detroit, 6; Minnesota, 4.
- Chicago, 2; Los Angeles, 0.

Division est

	G	W	L	T	F	A	P
Montréal	32	19	5	8	128	75	46
Boston	31	20	8	3	142	103	43
NY Rangers	33	20	10	3	127	87	43
Buffalo	32	17	8	7	121	92	41
Detroit	30	13	14	3	95	103	29
Toronto	31	9	17	5	95	104	23
Vancouver	32	9	19	4	93	132	22
NY Islanders	30	3	24	3	58	148	9

Division ouest

Chicago	31	19	10	2	118	82	40
Minnesota	32	17	12	3	112	92	37
Philadelphie	33	15	14	4	118	117	34
Pittsburgh	31	15	13	3	119	103	33
Los Angeles	32	14	14	4	100	100	32
Atlanta	34	13	16	5	84	102	31
St. Louis	30	10	14	6	78	97	26
Californie	30	4	19	7	79	130	9

ASSOCIATION MONDIALE

16 décembre

- New England, 10; Philadelphie, 6.

17 décembre

- Alberta, 3; Ottawa, 1.
- Minnesota, 4; Chicago, 2.
- Los Angeles, 4; Houston, 4.
- Philadelphie, 6; New England, 3.
- Winnipeg, 4; New York, 3.
- Québec, 3; Cleveland, 2.

Division est

New England.....	33	21	11	1	144	110	43
New York	34	18	16	0	148	122	36
Cleveland	31	17	13	1	107	84	35
Québec	30	16	13	1	106	105	33
Ottawa	30	14	15	1	105	126	29
Philadelphie	31	11	20	0	109	142	22

Division ouest

Winnipeg	38	21	15	2	142	116	44
Minnesota	32	17	13	2	105	101	36
Los Angeles	33	15	15	3	112	115	33
Alberta	34	14	18	2	103	120	30
Houston	31	13	16	2	100	110	28
Chicago	29	8	20	1	79	109	17